Commande d’œuvre

Information sur l’organisme demandeur

Admissibilité (Condition de participation)

Description

Mettre les sommes d’argents disponible

Les dates finales pour la production

Thème

Format

Sélection

Utilisation

Nom de l’organisme

Une description du projet

Les critères de participation et limites territoriales

Description du site

Lieu où sera produite l’œuvre

Le type d’œuvre acceptée

Les critères qui seront appliqués

Les dates de tombées

Liste des dates de remise

Fournir des images

Présentation de maquettes

Dépôt des concepts-

La maquette est accompagnée d’un budget détaillé, d’un devis technique et d’un devis d’entretien.

Dossier de candidature (Contenu)

Critères de sélection

Objectif

Sélection (Critères de sélection)

Date limite

Pour information

Nom de la personne responsable

Coordonnée

Information à ajouter

NB. Les droits d’auteur, un contrat, assurance, entretien (réparation lors de dommages), conservation, aliénation et intégrité d’une œuvre.

Document «  Les commandes d’œuvre public » résumé (RAAV)

Le budget: rémunération des artistes pour la conception des maquettes et la réalisation de l’œuvre finale, les droits d’auteur, la TPS, la TVQ, les coûts d’assurance et de la répartition, frais de préparation du site, les coûts d’installation d’une œuvre, transport, coût d’éclairage, de promotion, d’installation… les frais du comité.

Inclure un devis estimatif au besoin et précisément la responsabilité des dépassements.

Calendrier de réalisation

Le contrat

Les clauses selon la Loi sur le statut professionnel

Déterminé le partage des tâches et des responsabilités

Faire un échéancier pour les remises et les paiements

Le paiement versé lors de la signature devrait représenter 30 à 50% du montant total.